



**KPMG AUDIT OUEST**  
7 Boulevard Albert Einstein  
44311 Nantes Cedex 3  
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10  
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Office International de l'Eau

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013  
Office International de l'Eau  
21 rue de Madrid - 75008 Paris  
*Ce rapport contient 18 pages*



**KPMG AUDIT OUEST**  
7 Boulevard Albert Einstein  
44311 Nantes Cedex 3  
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10  
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Office International de l'Eau

Siège social : 21 rue de Madrid - 75008 Paris

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Office International de l'Eau, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, conformément aux notes de l'annexe aux comptes annuels, nous rappelons les éléments suivants :

- **Règles et principes comptables**

L'annexe expose les règles et méthodes comptables suivies par votre association.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

- **Estimations comptables**

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Limoges, le 6 mai 2014

KPMG Audit Ouest



**Sébastien Guérit**  
Associé

## BILAN AU 31 décembre 2013

ACTIF		2013			2012	
		Montant brut	Amortis ou provisions	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissements	72 441	72 441	0	0
		Frais de recherche et de développement	319 896	286 559	33 337	30 895
		Concessions, logiciels et droits similaires				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
	Avances et acomptes					
	Total	392 337	359 000	33 337	30 894	
	Immobilisations corporelles	Terrains	361 513	52 240	309 273	312 589
		Constructions	5 941 837	3 650 920	2 290 917	2 420 221
		Installations techniques, matériel et outill. Industriel	2 655 758	1 930 526	725 232	749 849
Autres immobilisations corporelles		1 056 491	988 617	67 874	71 554	
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles en cours		21 156	0	21 156	0	
Avances et acomptes						
Total	10 036 755	6 622 303	3 414 452	3 554 213		
Immobilisations financières	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immobilisés, activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	29 338	0	29 338	39 166	
	Autres immobilisations financières	45 896	2 658	43 238	43 218	
Total	75 234	2 658	72 576	82 384		
<b>TOTAL 1</b>		<b>10 504 326</b>	<b>6 983 961</b>	<b>3 520 365</b>	<b>3 667 491</b>	
Actif circulant	Stocks, en cours	Matières premières et approvisionnements	128 352	0	128 352	79 017
		En cours	3 724 750	0	3 724 750	2 325 371
		Total	3 853 102	0	3 853 102	2 404 388
	Créances	Avances et acomptes versés sur commande				
		Créances usagers et comptes rattachés	1 356 697	214 033	1 142 664	1 382 772
		Autres créances	1 553 758	64 750	1 489 008	1 557 653
		Total	2 910 455	278 783	2 631 672	2 940 425
	Divers	Valeurs mobilières de placement				0
		Banques	6 456 927	0	6 456 927	4 947 267
		Caisses	13 433	0	13 433	6 234
Charges constatées d'avance		188 571	0	188 571	154 853	
Total		6 658 931	0	6 658 931	5 108 354	
<b>TOTAL 2</b>		<b>13 422 488</b>	<b>278 783</b>	<b>13 143 705</b>	<b>10 453 167</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices Ecart de conversion actif						
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>23 926 814</b>	<b>7 262 744</b>	<b>16 664 070</b>	<b>14 120 658</b>	

BILAN AU 31 décembre 2013

PASSIF		2013	2012
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droits de reprise	2 249 278	2 249 278
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	577 721	577 721
	Report à nouveau	1 476 929	1 363 168
	Résultat de l'exercice	210 274	113 761
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droits de reprise	199 169	203 813
	Apports		
	Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investis sur biens non renouvelables par l'organisme	873 885	835 896	
Provisions règlementées	16 445	23 716	
<b>TOTAL 1</b>		<b>5 603 701</b>	<b>5 367 353</b>
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	617 834	203 000
	Provisions pour charges	495 410	471 729
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>TOTAL 2</b>		<b>1 113 244</b>	<b>674 729</b>
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	357 706	581 328
	Emprunts et dettes financières divers	5 161	5 057
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	781 073	900 529
	Dettes fiscales et sociales	2 432 167	2 055 006
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	5 544 784	3 864 491
	Produits constatés d'avance	826 233	672 165
<b>TOTAL 3</b>		<b>9 947 124</b>	<b>8 078 576</b>
Ecart de conversion passif			
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>16 664 070</b>	<b>14 120 658</b>

## Compte de Résultat en liste

Période du 01/01/13 au 31/12/13  
Edition du 06/05/14

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

	31/12/2013	31/12/2012
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :</b>		
- Ventes de marchandises		
- Production vendue [biens et services]	10 140 800	9 628 511
<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>10 140 800</b>	<b>9 628 511</b>
Dont à l'exportation :		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation	5 058 112	5 082 136
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	431 134	71 476
- Cotisations		
- Autres produits	109 000	124 493
<b>TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>15 739 046</b>	<b>14 906 615</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2) :</b>		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 995 164	1 863 690
Variation de stocks	(49 336)	14 968
- Autres achats et charges externes	3 787 597	3 651 566
- Impôts, taxes et versements assimilés	638 618	539 640
- Salaires et traitements	5 480 282	5 409 315
- Charges sociales	2 485 375	2 372 386
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	370 862	369 062
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions	81 250	237 501
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	593 557	183 736
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges	26 464	45 738
<b>TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>15 409 834</b>	<b>14 687 601</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>329 213</b>	<b>219 014</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b>		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 308	727
- Reprises sur provisions et transferts de charges		
- Différences positives de change	649	544
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 718	2 916
<b>TOTAL III PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>6 675</b>	<b>4 187</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES :</b>		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilées (4)	35 200	42 837
- Différences négatives de change	11 061	3 784
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>46 261</b>	<b>46 622</b>
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>(39 586)</b>	<b>(42 435)</b>

# Compte de Résultat en liste - suite

7 sur 34

Période du 01/01/13 au 31/12/13  
Edition du 06/05/14

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

	31/12/2013	31/12/2012
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS ( I - II + III - IV )</b>	<b>289 627</b>	<b>176 579</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion	35 454	13 272
- Sur opérations en capital	88 689	63 831
- Reprises provisions et transferts de charges	7 271	7 133
<b>TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>131 414</b>	<b>84 237</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion	138 673	59 563
- Sur opérations en capital	2 569	7 445
- Dotations aux amortissements et aux provisions		705
<b>TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>141 243</b>	<b>67 713</b>
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI )</b>	<b>(9 828)</b>	<b>16 524</b>
Impôts sur les bénéfices (VII)	69 524	79 342
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)		
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V + VIII )</b>	<b>15 877 136</b>	<b>14 995 039</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII + IX )</b>	<b>15 666 861</b>	<b>14 881 278</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>210 274</b>	<b>113 761</b>
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		



*Office  
International  
de l'Eau*

**Association Office International de l'Eau**

**Annexe aux comptes annuels de  
l'exercice clos le  
31 décembre 2013**

*Cette Annexe contient 11 pages*

**Secrétariat Général**

22, rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges cedex - FRANCE

Tél. : 33 (0) 5 55 11 47 75 - Fax : 33 (0) 5 55 11 47 37 - Web : [www.oieau.org](http://www.oieau.org) - E-Mail : [secretariat.general@oieau.fr](mailto:secretariat.general@oieau.fr)

---

Association régie par la loi de 1901 et reconnue d'utilité publique par décret du 21 août 1981 - Déclaration d'Existence N 74870006087  
N Siret : 314 901 729 00033 - Code APE : 804 C - N TVA : Fr 83314901729

## Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	1
1.1	Evénements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
1.2.1	Présentation des comptes	1
1.2.2	Méthode générale	1
1.2.3	Changement de méthode d'évaluation	2
1.2.4	Changement de méthode de présentation	2
2	Informations relatives au bilan	3
2.1	Actif	3
2.1.1	Méthode d'amortissement	3
2.1.2	Evaluation des stocks	4
2.1.3	Valeurs mobilières de placement	4
2.1.4	Charges constatées d'avances	4
2.1.5	Trésorerie	4
2.2	Passif	5
2.2.1	Fonds associatifs	5
2.2.2	Provisions pour risques et charges	5
2.2.3	Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	5
2.2.4	Provision pour médailles du travail	6
2.2.5	Produits constatés d'avance	6
3	Informations relatives au compte de résultat	7
3.1	Ventilation des produits d'exploitation	7
3.2	Ventilation de l'effectif moyen	7
3.3	Informations concernant le Droit Individuel à la Formation	7
3.4	Contributions volontaires en nature	7
3.5	Impôt sur les bénéfices	7
4	Autres informations	8
4.1	Informations relatives à la rémunération des dirigeants	8
4.2	Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)	8
4.3	Emprunt auprès des organismes bancaires	8
4.4	Engagements hors bilan	9
4.4.1	Crédit bail	9
4.4.2	Bail Emphytéotique	9

# **1 Faits majeurs de l'exercice**

## **1.1 Evénements principaux de l'exercice**

NEANT

## **1.2 Principes, règles et méthodes comptables**

### **1.2.1 Présentation des comptes**

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

### **1.2.2 Méthode générale**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

Les différentes directions de l'OIEau conservent une comptabilité autonome.

Le résultat de la Direction Générale est reventilé :

- dans chaque direction à la ligne charges de gestion courante,
- dans la Direction Générale à la ligne autres produits.

Les opérations inter-sites sont naturellement annulées dans les comptes annuels globaux.

Concernant la Taxe d'Apprentissage collectée par l'OIEau, et afin d'isoler les opérations liées à sa perception, un dossier comptable a été ouvert et fonctionne comme si il s'agissait d'une nouvelle direction. A la clôture des comptes, ce dossier est soldé dans les comptes correspondants de l'Etablissement CNFME.

En 2013, le montant de la collecte s'est élevé à 70 K€ (14 K€ sous forme de matériels et 56K€ en espèces).

**1.2.3 Changement de méthode d'évaluation**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

**1.2.4 Changement de méthode de présentation**

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 Méthode d'amortissement

De façon générale, les méthodes d'amortissement en place à l'OIEau sont les suivantes :

TYPE D'IMMO	DUREE
Logiciels	1 à 3 ans
AAI Terrains	10 ans
Constructions	30 à 50 ans
AAI Constructions	10 à 30 ans
Plateformes pédagogiques	6 à 10 ans
Matériel et outillage	5 à 7 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier, Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

La comptabilisation et les amortissements des actifs tiennent compte de la réforme des actifs définie par les règlements CRC de 2004.

#### Concernant l'amortissement des subventions d'investissement :

Par dérogation aux nouvelles règles du plan comptable associatif, les subventions d'investissements antérieures à 2002 sont amorties au même rythme que les immobilisations financées compte tenu de l'activité spécifique de l'association. Les subventions reçues à partir de 2002 ne font plus l'objet de reprise hormis :

- celles financées par la taxe d'apprentissage,
- celles portant sur des biens non renouvelables.

### **2.1.2 Evaluation des stocks**

Les stocks suivants :

- produits d'entretien
- matériels de laboratoire
- cahiers techniques
- fournitures pédagogiques
- mallettes

sont évalués selon la méthode du dernier coût d'achat. Ce dernier est composé du coût d'acquisition, des frais éventuels de transport, et des frais de conception et d'impression.

### **2.1.3 Valeurs mobilières de placement**

Les placements financiers sont à présent effectués via un livret type associatif. Il n'y a donc plus de valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2013.

### **2.1.4 Charges constatées d'avances**

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 189 K€ et se décomposent de la façon suivante :

- charges constatées d'avance courantes CNIDE (exploitation) = 43 K€
- charges constatées d'avance courantes CNFME (exploitation) = 35K€
- charges constatées d'avance courantes DG (exploitation) = 63 K€
- charges constatées d'avance courantes DCI (exploitation) = 48 K€

### **2.1.5 Trésorerie**

En 2013, la trésorerie globale n'a jamais été négative. Elle comprend cependant, une quote part d'acomptes, perçus sur conventions non dénouées, que nous devons reverser à nos partenaires.

L'OIEau a eu recours à l'affacturage avec la BNP Paribas puis avec CGA Factor (Groupe Crédit du Nord).

Pour satisfaire les normes comptables, les « rémunérations d'affacturage » qui, jusque là, étaient reclassées en charges financières sont, depuis 2006, présentées dans les services extérieurs (comptes 62).

## 2.2 Passif

### 2.2.1 Fonds associatifs

#### *Réserve pour projet associatif*

L'OIEau ne dispose d'aucune réserve pour projet associatif.

### 2.2.2 Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges :

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	203 K€	570 K€	155 K€	618 K€
Provisions pour charges (PIDR)	472 K€	35 K€	12 K€	495 K€
<b>TOTAL</b>	<b>675 K€</b>	<b>605 K€</b>	<b>167 K€</b>	<b>1 113 K€</b>

### 2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

La provision constituée en 2003 et enregistrée dans les comptes annuels a été mise à jour en prenant en compte un coefficient d'actualisation intégrant l'inflation et les augmentations de rémunération prévisionnelles.

<i>Engagements retraite (montant en €)</i>	<i>Provisionné</i>	<i>Non provisionné</i>	<i>Total</i>
<i>I. D. R.</i>	<i>495 K€</i>	<i>NEANT</i>	<i>495K€</i>

- Description des méthodes actuarielles et principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode PBO. Le taux d'actualisation ressort à 1.54 %

#### **2.2.4 Provision pour médailles du travail**

Il n'y a pas d'attribution de médailles du travail au sein de l'OIEau.

#### **2.2.5 Produits constatés d'avance**

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 826 K€ et se décomposent de la façon suivante :

- produits constatés d'avance sur les études CNIDE (exploitation) = 524 K€
- produits constatés d'avance sur les études CNFME (exploitation) = 102 K€
- produits constatés d'avance sur les études DCI (exploitation) = 200 K€

### 3 Informations relatives au compte de résultat

#### 3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation		(en K€)
Prestations de Services		10 141,00
Subventions		5 058,00
Reprise sur Amortissements et Provisions		431,00
Autres Produits		109,00
<b>Total</b>		<b>15 739,00</b>

#### 3.2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié	Personnel détaché	Personnel mis à disposition
CDI	113,00		
CDD	5,00		
Fonctionnaires		3,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>118,00</b>	<b>3,00</b>	<b>0,00</b>

#### 3.3 Informations concernant le Droit Individuel à la Formation

Pour l'ensemble du personnel, le montant du DIF représente le plus souvent le plafond défini par les textes.

#### 3.4 Contributions volontaires en nature

Voir point 4.2.

#### 3.5 Impôt sur les bénéfices

Le résultat fiscal du GEIE SEMIDE est intégré fiscalement pour la quote-part détenue par l'OIEau, à savoir 33,33 %. Pour l'exercice 2013, le résultat fiscal du SEMIDE étant nul, aucun retraitement n'a été effectué.

## **4 Autres informations**

### **4.1 Informations relatives à la rémunération des dirigeants**

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 Euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 Euros doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants ainsi que leurs avantages en nature.

Le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants salariés s'est élevé à 303 K€ en 2013.

### **4.2 Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)**

Le Président de l'OIEau et les Administrateurs sont bénévoles.

Depuis mars 2011, il n'y a plus aucun fonctionnaire mis à disposition au sein de l'Office.

### **4.3 Emprunt auprès des organismes bancaires**

L'OIEau a financé, en partie, sur l'exercice 2007, l'agrandissement de son Hall Technique par un prêt bancaire souscrit auprès de la BNP Paribas aux conditions suivantes :

- Montant emprunté : 380 K€
- Taux : 4,35 %
- Durée : 10 ans

L'OIEau a également financé, en partie, sur l'exercice 2010, le nouveau Laboratoire de La Souterraine par un prêt bancaire souscrit auprès de la Banque Tarneaud aux conditions suivantes :

- Montant emprunté : 300 K€
- Taux : 4,05 %
- Durée : 12 ans

Au 31 décembre 2013, le capital global restant dû (CRD) est de 343 K€ et sa ventilation est la suivante :

<b>&lt; 1 an</b>	<b>de 1 à 5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>	<b>Total</b>
67K€	197 K€	79 K€	343 K€

Pour ces prêts, des garanties bancaires ont été prises : il s'agit de deux hypothèques de 1<sup>er</sup> rang sur le bien financé.

#### **4.4 Engagements hors bilan**

##### **4.4.1 Crédit bail**

Au 31 décembre 2013, les loyers restant à payer au titre des contrats de crédit bail, s'élèvent à 58 K€. Leur ventilation est la suivante :

<b>Inférieur à 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Supérieur à 5 ans</b>	<b>TOTAL CRD</b>
26 K€	32 K€	0 K€	58 K€

##### **4.4.2 Bail Emphytéotique**

L'Office International de l'Eau a conclu, au cours du temps, avec la Ville de Limoges, des baux emphytéotiques. Ils portent sur les bâtiments du CNFME et du CNIDE à Limoges. Ils prendront fin, pour l'essentiel, entre 2056 et 2058.